

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 @Rennes_presse

Vendredi 7 février 2020

Palmarès des villes cyclables

Rennes sur le podium des villes cyclables

Jeudi 6 février 2020, la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB) a annoncé les résultats de l'édition 2019 de l'enquête Baromètre "Parlons vélo" des villes cyclables. Rennes se classe 3^{ème} du palmarès des villes cyclables dans la catégorie des villes de plus de 200 000 habitants.

Cette enquête, qui vise à évaluer le ressenti citoyen en matière de cyclabilité, a rencontré un large succès, avec près de 185 000 réponses au niveau national (dont **2448 réponses à Rennes**), soit 63 % de réponses supplémentaires par rapport à la première enquête menée par la FUB, en 2017. Le Baromètre devient ainsi la plus grande enquête participative existante au monde sur la pratique du vélo.

L'enquête a permis d'établir un diagnostic du ressenti des cyclistes dans 768 villes françaises (contre 445 dans l'enquête 2017) classées en 5 catégories en fonction de leur population. Rennes est troisième du classement des 11 villes de plus de 200 000 habitants, derrière Strasbourg et Nantes.

Les points forts de Rennes

A la question "Depuis 2017, dans ma ville, depuis 2 ans, la situation des cyclistes s'est : fortement dégradée (-2), dégradée (-1), stabilisée (0), améliorée (+1), fortement améliorée (+2)", le ressenti exprimé par les répondants est favorable dans plus de 75 % des cas.

La moyenne des réponses recueillies donne à Rennes l'appréciation moyenne de + 0.8 (2^{ème} meilleure note dans sa catégorie derrière la Ville de Paris, qui recueille 1.1 point) :

- **63 % des répondants à l'enquête estiment que la situation des cyclistes s'est un peu améliorée depuis 2017,**
- **15 % estiment qu'elle s'est beaucoup améliorée,**
- **14 % que la situation est restée identique,**
- **6 % qu'elle s'est un peu dégradée,**
- **2 % qu'elle s'est beaucoup dégradée.**

Sur l'ensemble des réponses reçues dans le cadre de ce questionnaire, la FUB note que 40 % des répondants estiment que les conditions de circulation à vélo dans leur ville ont évolué positivement depuis deux ans (56 % pour les villes de plus de

200 000 habitants). Cependant, seules 43 villes sur les 768 classées ont reçu une note supérieure à la moyenne.

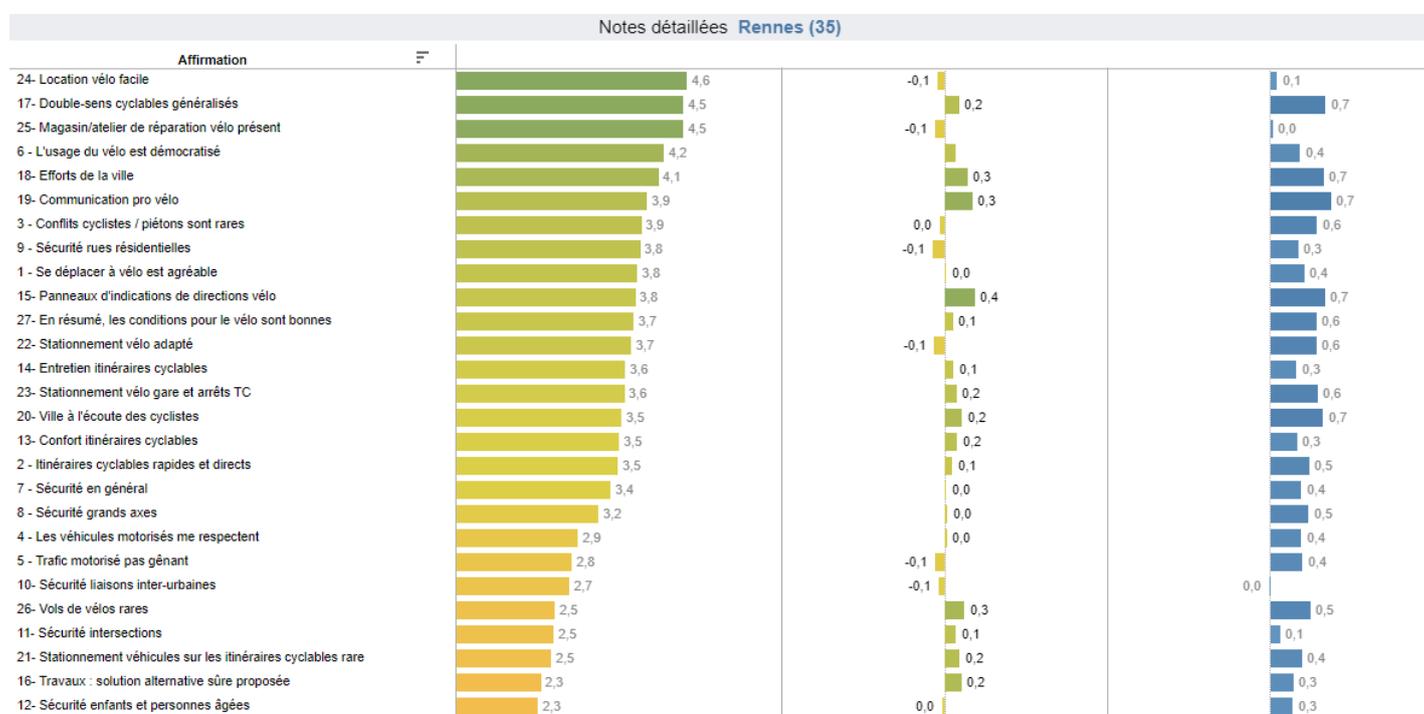
Sur les questions portant sur le confort cyclable des infrastructures municipales, la note de Rennes est de 3.5/6 et s'est améliorée de 0.2 point par rapport à 2017.

La note sur les efforts de la commune vis-à-vis de la pratique du vélo s'est améliorée de 0.3 point, atteignant 4.1/6.

Par rapport à 2017, le ressenti des cyclistes rennais s'est notamment amélioré sur la signalétique dédiée à la pratique du vélo (+0.4 par rapport à 2017 pour une note globale de 3.8/6, soit 0.7 point de plus que la moyenne générale des villes de cette catégorie).

Les efforts faits par la commune pour favoriser la pratique du vélo sont jugés importants avec une note de 4.1/6, soit 0.3 point de plus qu'en 2017, et 0.7 point au-dessus de la moyenne.

Les répondants ont aussi noté une progression concernant les rues en sens unique ouvertes à double sens pour les vélos avec une note de 4.5 (soit +0.2 par rapport à 2017 et +0.7 par rapport à la moyenne).



À propos du vélo à Rennes

À la fois premier jalon et nœud stratégique du futur Réseau express vélo (REV), la place de Bretagne et la place Foch ont fait l'objet de travaux de réaménagement courant 2018, afin d'y sécuriser les déplacements et de faciliter les liaisons piétonnes et cyclistes entre le mail François Mitterrand, le quai Saint-Cast, le quai Duguay Trouin, le quai de la Prévalaye, la place de Bretagne et les boulevards de la Liberté et de la Tour d'Auvergne.



© Julien Mignot

→ Près de 2000 vélos par jour place de Bretagne

Un totem équipé d'un capteur, installé sur la rive est du pont de la Mission, affiche en temps réel le nombre de cyclistes passés à cet endroit chaque jour et au mois. Depuis son installation, début septembre 2018, 870 000 ont été comptabilisés au passage devant le totem. En moyenne, 1944 vélos y passent quotidiennement, avec des pointes à 3100 cyclistes les mardis et jeudis de mai. Le record mensuel, 74 000 cyclistes, a été enregistré en octobre 2019. Ce totem permet aussi de noter une nette baisse de fréquentation le dimanche (- 50 %), qui indique une part importante de l'usage du vélo sur les trajets domicile-travail.

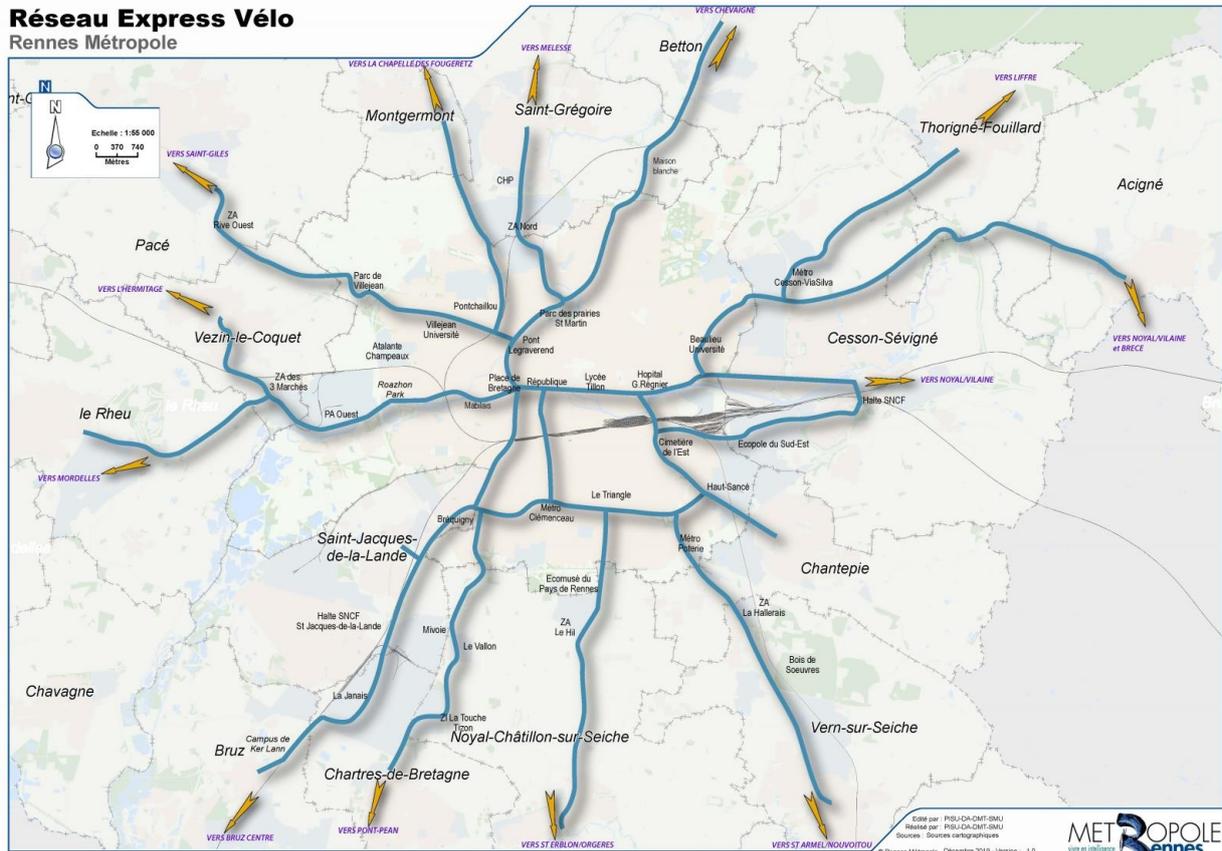
Aux chiffres enregistrés sur la piste cyclable à double sens où se situe le totem, s'ajoutent les comptages effectués ponctuellement à l'ouest de la place de Bretagne. Ce comptage une fois par an, au mois de mai, montre qu'environ 900 cyclistes empruntent les voies cyclables de ce côté de la place, portant à 4000 cyclistes la moyenne par jour au mois de mai.

→ Le Réseau express vélo de Rennes Métropole

Le réaménagement de la place de Bretagne, qui a été suivi des travaux de raccordement de linéaires cyclables et sécurisés existants vers le nord et l'ouest de Rennes, ont permis de livrer les 4 premiers kilomètres du REV rennais.

Composé majoritairement de pistes cyclables, le Réseau express vélo permet d'assurer la continuité, la lisibilité et la sécurité des aménagements, pour encourager la pratique du vélo. Les itinéraires sécurisés qui composeront **le REV de Rennes totaliseront à terme 16 kilomètres**, et s'intégreront dans **le Réseau express vélo intercommunal de 105 km sur le périmètre de Rennes Métropole**. Cet ensemble, également maillé avec les 500 km définis au schéma directeur vélo, contribue à l'amélioration de la continuité des aménagements et à la sécurité de tous cyclistes.

Réseau Express Vélo Rennes Métropole

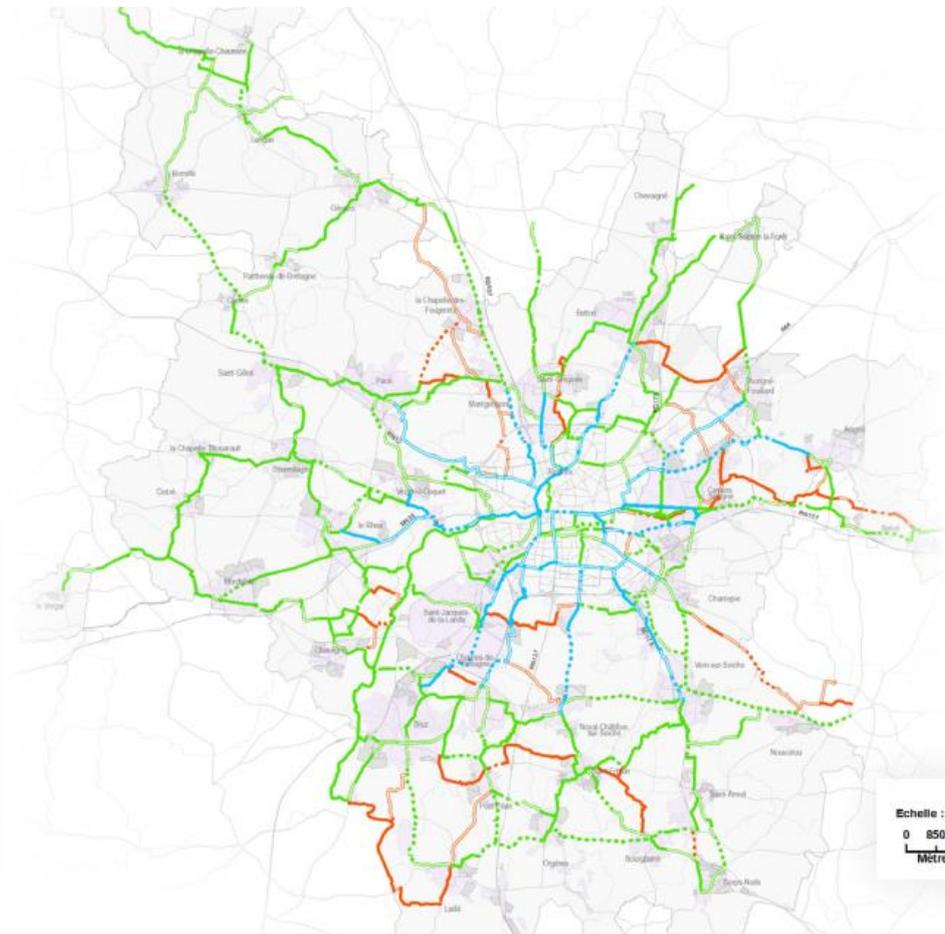


- ➔ 250 km d'aménagements cyclables (bandes cyclables, couloir bus + vélo, voie verte, piste cyclable), dont 50 km de pistes cyclables aménagées à Rennes.
- ➔ 15 km d'aménagements cyclables en projet à court terme dans Rennes.

Schéma directeur vélo 2018

Schéma Directeur Vélo

- Liaison principale réalisée
- Liaison principale à améliorer
- - - Liaison principale à créer
- Liaison secondaire réalisée
- Liaison secondaire, à améliorer
- - - Liaison secondaire, à créer
- Liaison alternative réalisée
- Liaison alternative, à améliorer
- - - Liaison alternative, à créer



→ **La Maison du Vélo en gare de Rennes au printemps 2020.**

Future vitrine métropolitaine du vélo, la Maison du Vélo a pour objectif de fédérer et mieux faire connaître les initiatives locales portées par les différents acteurs du territoire en faveur de la pratique du vélo et les services vélos de la délégation de service public (DSP) mobilité 2018-2024. Regroupant en un même lieu les différents services vélos de Rennes Métropole et de ses partenaires (location de vélo, apprentissage, gravage, petite réparation, vélothèque...), la Maison du Vélo a pour objectif la promotion du vélo et le renforcement des échanges entre les associations locales, les usagers et les partenaires institutionnels. Actuellement installée rue du Puits-Mauger (secteur Colombier), la Maison du Vélo prendra ses quartiers dans l'enceinte de la nouvelle gare de Rennes au printemps 2020. Les travaux se dérouleront aux 4^{ème} trimestre 2019 et 1^{er} trimestre 2020. Le coût de l'opération est de 400 000 € HT et fait l'objet d'une subvention de l'État au titre de l'appel à projet "Ecocités Ville de Demain".

→ **Location longue durée de vélos à assistance électrique**

Depuis 2013, le réseau Star propose chaque année des vélos à assistance électrique (VAE) en location longue durée, dans le cadre de la délégation de service public confiée à Keolis. En 2016, le nombre de VAE est passé de 350 à 1000. Depuis 2018, ce sont désormais 1 800 vélos à assistance électrique neufs qui seront proposés chaque année. On estime à 10 % la part des VAE parmi les vélos en circulation à Rennes Métropole.

→ **Près de 1000 places de stationnement vélo, gratuites et sécurisées**

La carte KorriGo Services donne accès gratuitement à 13 parcs de stationnement sécurisés pour un total de 966 emplacements.

Pratique

> Résultats détaillés de l'enquête de la FUB, ville par ville et question par question :

https://public.tableau.com/profile/tests6748#!/vizhome/visu_15794678341220/Palmares

> Les actions en faveur de la pratique de vélo : [consulter le dossier de presse sur le Plan de déplacements urbains de Rennes Métropole, adopté le 30 janvier 2020](#)
